

Présentation

Fondée en 1953, la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises est formée de 89 Sociétés ou Ecoles de Musique, elle s'est donné pour buts de :

- Répandre et favoriser l'art musical sous toutes ses formes et dans tous les milieux.
- Inciter à la création d'Ecoles de Musique.
- Appliquer le cursus et le programme d'enseignement commun à toutes les écoles de la Confédération Musicale de France.
- Créer des formations « Junior ».
- Assurer la liaison avec la Confédération Musicale de France et les organismes régionaux et nationaux.
- Développer le niveau musical des sociétés par l'organisation de festivals, de rencontres, de concours.
- Développer le niveau musical de tous par l'organisation de stages de formation et de perfectionnement en conformité avec les programmes régionaux et nationaux de la Confédération Musicale de France .